

Le Foyer Socio-éducatif du Collège Jolimont, c'est quoi ?

C'est une association constituée au sein du Collège dans le but de participer à la finalité éducative de l'Etablissement par le biais d'activités diverses.

Le FSE peut cofinancer des voyages et sorties pédagogiques, il est doté d'un budget propre, financé notamment par les cotisations des familles ayant un ou plusieurs enfants scolarisés au Collège Jolimont.

En cette rentrée 2018, le bureau du FSE a été renouvelé avec davantage de parents pour continuer les actions menées jusqu'à présent par l'ancien bureau (Gestion des cotisations et des photos de classe) permettant ainsi d'apporter un soutien financier aux différents projets et sorties pédagogiques menées par les enseignants du Collège Jolimont pour l'ensemble des élèves y étant scolarisés.

Il vous a été proposé lors de l'inscription de votre enfant pour sa scolarité au collège Jolimont en Juin 2018 une adhésion annuelle facultative au Foyer Socio-éducatif.

En ce mois d'octobre, nous rappelons à ceux qui n'auraient pas eu l'information le montant de l'adhésion.

9 € pour un enfant, 12 € pour deux et 15 € pour trois (ou plus si vous le souhaitez).

Liquide ou Chèque à l'ordre du FSE du Collège Jolimont sont à déposer au secrétariat. Merci.

L'adhésion est un premier pas qui permet d'apporter une source de financement non négligeable au FSE. Nous avons aussi besoin de toutes les bonnes volontés et énergies pour participer et organiser des événements permettant de nouvelles recettes pour le FSE. Nous sommes en attente de toutes vos idées, propositions ou suggestions pour avancer ! Vous pouvez contacter le FSE à fsejolimont@mailo.com

A très bientôt !

Le Bureau du FSE du collège Jolimont.